

## Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) de Transports Canada – Résumé : Nouvel appel de proposition

Le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) est un fonds de 4.2 milliards de dollars pour aider le financement des projets d'infrastructure au Canada. Le financement est réparti sur 11 ans et se termine le 31 mars 2028.

Depuis le 9 décembre 2021, le FNCC a lancé un **nouvel appel de proposition** : [Accroître la fluidité des chaînes d'approvisionnement du Canada](#). L'objectif est de soutenir le commerce notamment par les investissements provenant de partenaires multiples, par la résilience du réseau face aux changements climatiques ainsi que par l'innovation et les nouvelles technologies.

**\*\*Pour ce nouvel appel de proposition, la phase 1 – [Déclaration d'intérêt \(DI\)](#) doit être présentée avant le 31 mars 2022.\*\***

### Ce plus récent appel de propositions porte sur deux thèmes d'investissements :

#### 1. Renforcer les liens du Canada avec les marchés mondiaux

Les projets ciblés :

- Le flux des échanges commerciaux entrant au Canada et en sortant
- La diversification du commerce extérieur du Canada, connexions aux marchés mondiaux
- La compétitivité du Canada au sein des chaînes d'approvisionnement nord-américaines

#### 2. Établir des corridors de commerce intérieur

Les projets ciblés :

- Circulation des marchandises dans les corridors commerciaux régionaux et interprovinciaux
- Renforcer l'interconnectivité et l'opérabilité modales
- Améliorer l'accès des producteurs aux grands marchés urbains, aux centres industriels ou aux plates-formes ou passerelles multimodales

### Admissibilité : qui peut présenter une demande?

Les propriétaires, les exploitants et les utilisateurs de tous les modes de transport sont admissibles :

- Les provinces, les territoires, les municipalités y compris les entités locales, régionales et municipales
- Les gouvernements autochtones, les conseils tribaux et les autres formes de gouvernement régional, les organisations ou les sociétés de développement
- Les organisations du secteur public
- Les organisations fédérales, y compris les sociétés d'État (uniquement l'annexe III de la LGFP)
- Les organismes sans but lucratif et à but lucratif\* du secteur privé
- Les administrations portuaires canadiennes (soumises à la *Loi maritime du Canada*)
- Les autorités aéroportuaires du Réseau national des aéroports du Canada
- Les universités et les collèges

\* Des contributions du FNCC à des projets d'entités à but lucratif du secteur privé pourraient être envisagées uniquement lorsqu'ils contribuent à l'amélioration du bien public canadien.

## Financement de projets

Le projet doit être opérationnel, au plus tard le **31 décembre 2027**

- Toutes les transactions financières liées au gouvernement du Canada doivent être conclues au plus tard le 31 mars 2028
- La priorité peut être accordée aux projets pouvant débuter dans un délai d'un an
- La préférence peut être accordée aux projets demandant moins de 50M\$ en financement du FNCC
- Le projet doit avoir lieu au Canada

Activités admissibles :

- Préparation, construction, modernisation et amélioration des actifs d'infrastructures liés aux transports.
- Étude (faisabilité, environnement, planification et intégration) y compris la modélisation informatique et la simulation qui évaluent et guident l'élaboration de projets d'infrastructure de transport et d'applications technologiques
- Acquisition et installation de technologies et d'équipement (p.ex. systèmes de transport intelligents, lecteurs d'identification optiques ou à radiofréquences)

Seuil minimal de la demande de subvention:

- Non il n'y a pas de seuil minimal pour une demande de subvention.

Contribution maximale du FNCC :

Afin de s'assurer que le financement du FNCC est utilisé pour débloquer d'autres investissements et en tirer parti, la contribution maximale de Transports Canada pourra atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles totales d'un projet, moyennant les exceptions suivantes :

- Les projets avec les sociétés d'État fédérales où la contribution maximale peut atteindre jusqu'à 100 % des dépenses totales admissibles
- Les projets de transport dans les territoires, où la contribution maximale ne peut pas dépasser 75 % des dépenses totales admissibles
- Les projets de partenariats publics-privés (PPP)\* où la contribution maximale peut atteindre 33 % des dépenses totales admissibles

\* Un partenariat public-privé (PPP) est un contrat ayant force obligatoire entre un gouvernement et une ou des entreprises pour la fourniture d'actifs et la prestation de services, qui répartit les responsabilités et les risques commerciaux entre les différents partenaires. Pour être considéré comme un PPP, le demandeur doit avoir conclu un accord avec un organisme public avant cette demande de financement de Transports Canada. La recherche d'un financement fédéral pour un projet qui implique un partenaire du secteur privé ne constitue pas un PPP en soi.

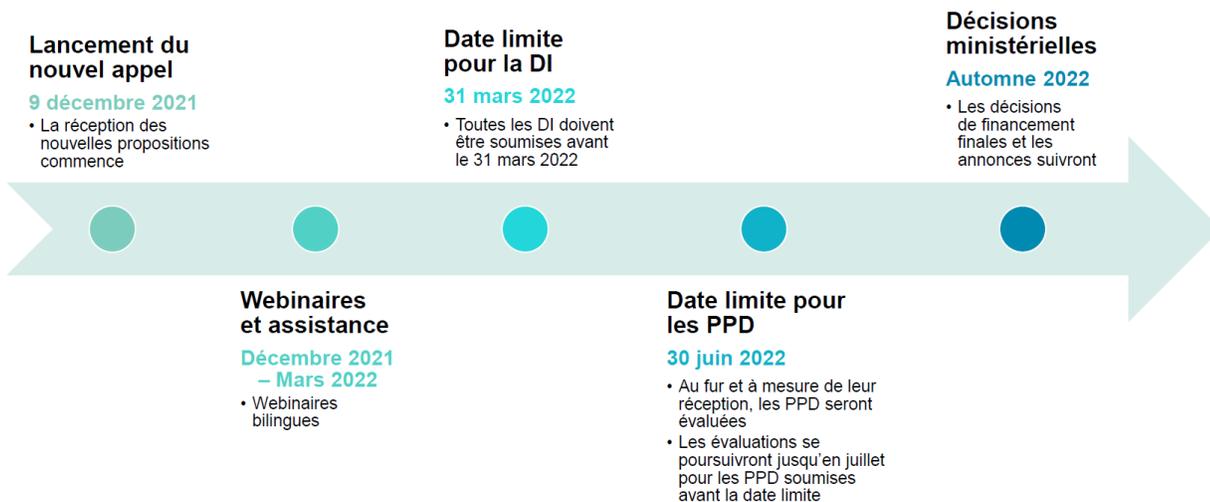
## Prochaines étapes importantes :

### Déclaration d'intérêt (DI)

- La phase de DI est obligatoire
- Veuillez vous référer au [Guide du demandeur du FNCC](#) avant de poser votre candidature
- La DI offre un aperçu du projet proposé
- La **DI doit être présentée à Transports Canada via le portail en ligne avant le 31 mars 2022** (11h59 HNE)
- Transports Canada examinera la DI, puis fournira au demandeur une rétroaction sur l'admissibilité du projet et sur sa pertinence et fera part de préoccupations ou de questions possibles
- Les renseignements demandés incluent :
  - Coordonnées et détails de l'organisation
  - Description du projet et justification du financement
  - Illustration de la manière dont le projet répond aux objectifs de ce nouvel appel de propositions
  - Coût du projet/estimations budgétaires
- Les demandeurs retenus à l'étape de la DI seront invités par courriel à la phase suivante

### Soumettre une proposition de projet détaillée (PPD) :

- **La date limite pour soumettre un PPD est le 20 juin 2022** (23h59 HNE)
- Vous devez fournir une description détaillée de votre projet
- Vous devez décrire comment il s'harmonise avec les objectifs du programme du Fonds national des corridors commerciaux



## **Pour plus de renseignements :**

Voir la page web de [Transports Canada](#) sur le FNCC

Voir lien pour le nouvel appel de proposition : [Accroître la fluidité des chaînes d'approvisionnement du Canada](#) du FNCC

Courriel pour toutes questions au sujet du FNCC : [tc.ntcf-fncc.tc@tc.gc.ca](mailto:tc.ntcf-fncc.tc@tc.gc.ca)